

## Compte rendu d'Assemblée Générale 2015

Décembre 2015 a sonné la fin de la mandature des Conseils d'Administration de nos AAPPMA. D'une durée exceptionnellement plus longue que la coutume, elle s'est achevée après 7 ans de mandature par le renouvellement de ses membres. Les élections de cette fin d'année ont ainsi défini le nouveau conseil d'administration pour les cinq prochaines saisons (2016-2020).

Aujourd'hui, l'heure est donc venue pour nous de dresser le bilan des actions menées ces dernières années. La première félicitation que nous pouvons tirer de notre engagement, c'est le soutien sans faille de tous les bénévoles qui nous entourent lors de l'ensemble des manifestations auxquelles nous avons engagé notre association. C'est grâce à toutes ces généreuses volontés qu'aujourd'hui notre AAPPMA conserve son dynamisme : un grand merci à eux ! A titre d'exemple, ce sont plus de 1200 heures de bénévolat qui ont été investies lors de nos 70 séances de travaux et d'entretien du Sichon : élagages, entretien des berges, aménagement d'accès pour les pêcheurs, élimination des ordures, travaux de restauration des habitats piscicoles, alevinages, etc. L'animation de notre école de pêche à la mouche est également dépendante de l'investissement inconditionnel de nos moniteurs. Pour sa nouvelle saison 2015-2016, elle regroupe ainsi chaque mercredi pendant l'hiver plus de 40 membres.

Lors de cette dernière mandature, notre AAPPMA a également œuvré pour une évolution de la gestion piscicole sur le Sichon. L'augmentation de la taille légale de capture de la truite fario de 20 à 23cm, avec l'obtention de la modification de l'arrêté préfectoral, est ainsi un gage de pérennité pour nos populations salmonicoles. La modification de nos pratiques d'alevinage s'inscrit également dans cette réorientation de notre plan de gestion. Ainsi, les déversements de truites dites « portion » ne sont réalisés que sur la partie la plus altérée de notre parcours (en aval de la prise d'eau), afin de laisser la partie amont en gestion « naturelle » (dite « patrimoniale »). Un alevinage de fin de saison, en deuxième catégorie, permet enfin de prolonger de quelques semaines la saison de pêche de la truite sur l'agglomération vichyssoise.

### C'EST AU PROGRAMME

Dimanche matin 31 janvier :  
Travaux d'entretien du Sichon.  
Pour plus d'information, contactez-nous  
par mail :  
[contact@aappma-sichon.com](mailto:contact@aappma-sichon.com)

Notre AAPPMA s'est également beaucoup investie au côté de la fédération départementale de l'Allier pour améliorer les connaissances scientifiques sur le Sichon. Nous avons ainsi accueilli deux stages d'étude supérieure (MASTER Sciences, Université Clermont Ferrand) afin de mieux cerner les problématiques d'altération morphologique, de répartition des plantes invasives, et de qualité des eaux de notre parcours. Notre AAPPMA a également réalisé un inventaire des invertébrés aquatiques sur une station dans le cadre d'un futur projet de restauration des habitats (prévu en 2016). Enfin, nos bénévoles ont toujours répondu présents lors des pêches électriques réalisées par la fédération dans le cadre du RSPP ou de l'étude sur l'ombre commun.

Le mercredi 16 décembre 2015, notre AAPPMA a donc tenu son assemblée générale au centre Éric Tabarly à Cusset. Le président sortant, Michel Gaillardin, a ouvert la séance par le rapport moral. Avec 782 membres actifs (contre 663 en 2014), l'association se porte bien et peut envisager avec sérénité les années à venir. Outre l'entretien régulier des berges du Sichon (élagages, nettoyages, chemins d'accès aux berges), l'association souhaite continuer ses actions de restauration des habitats piscicoles qu'elle engage notamment au côté de la fédération départementale de pêche de l'Allier. Ces investissements pour la protection du milieu naturel pourront être soutenus par des finances saines, le bilan de l'AAPPMA montrant un excédent de près de 3000€ en 2015. Le soutien des populations de truite fario sera également poursuivi dans le cadre de la nouvelle politique d'alevinage de l'AAPPMA. L'objectif est de cibler les alevinages sur le secteur en aval, qui présente des populations de truites en difficulté. Ainsi, 275kg de truites seront

- La possibilité de réimprimer sa carte plusieurs fois en cas de perte ou de dégradation.

déversées tout au long de la saison, en favorisant les veilles de weekend afin qu'un maximum de pêcheurs puisse en profiter. Le secteur amont restera en gestion patrimoniale et aucun déversement n'y sera réalisé.



Au terme de ce bilan, l'élection des nouveaux membres du conseil d'administration s'est déroulée à bulletin secret pour les 40 votants présents. Michel Gaillardin a été prolongé dans ses fonctions de président, et sera accompagné de Claude Paput et Joseph Marco à la vice-présidence. Enfin, Jean-Jacques Ropiot assurera le secrétariat et Jeremy Sauvanet la trésorerie. Ce dernier a également été mandaté pour être candidat au conseil d'administration de la fédération départementale.

## Cartes de pêche 2016

Nous l'avons déjà évoqué dans les précédents numéros de L'Echo du Sichon : nous voilà arrivé à la fin des cartes de pêche « papier ». A partir de 2016, la fédération départementale a décidé le passage au « tout internet ». Face à ce passage en force, notre AAPPMA se voit obligée de suivre la manœuvre. Nous avons donc équipé nos détaillants de postes informatiques et d'imprimantes (subventionnés à hauteur de 400€/détaillant par la fédération). Ces derniers seront donc en capacité de vous vendre et de vous imprimer le précieux sésame pour la saison 2016 !

Carte par Internet : pourquoi ?

La vente des cartes par internet présente quelques avantages pour nos AAPPMA et pour les pêcheurs :

- La connaissance précise de nos adhérents, grâce à l'informatisation de leurs données personnelles. (Attention, veillez à bien préciser les limites d'utilisation de vos données personnelles lors de l'achat de votre carte !)
- La possibilité pour les pêcheurs occasionnels de prendre leur carte de chez eux, notamment lors de périodes de fermeture des points de vente traditionnels : congés, jours fériés, dimanches...

Au-delà de ces quelques avantages, ne cachons pas que l'un des principaux objectifs de la fédération nationale est de prendre la main, à la place des AAPPMA, sur la collecte des subsides des ventes de cartes. En effet, les missions grandissantes de la FNPF et sa structuration de plus en plus étoffée nécessitent une sécurisation de ses ressources financières : les AAPPMA ne seraient-elles plus un maillon « fiable » pour cette mission ? Ainsi la collecte sera-t-elle à terme directement réalisée via internet par la FNPF (ou de grands distributeurs nationaux), qui redistribuera par la suite la « part AAPPMA » : le système s'inverse donc et la FNPF met lentement mais sûrement la main sur les finances des AAPPMA, dont l'autofinancement devient à moyen terme menacé. Nos AAPPMA ont été prises en otage par ce système, qui leur a été imposé sans aucune concertation.

Reste qu'aujourd'hui comme toujours, prendre sa carte reste un geste d'adhésion à une association locale. Au-delà du droit de pêche qu'elle octroie, cette carte représente avant tout le soutien et l'engagement auprès de bénévoles qui œuvrent sur le terrain pour la protection de notre patrimoine halieutique. Pensez-y lorsque, derrière votre écran si impersonnel, vous aurez à choisir votre AAPPMA d'affiliation.

Carte par internet : comment ?

Nos 3 détaillants sont équipés de postes informatiques et sont en mesure de vous fournir une carte pour 2016 :

| PLANETE PECHE                                      | CENTRE PECHE  | SARL GAILLARDIN  |
|--|---|--|
| 44 rue Beauséjour<br>03200 VICHY<br>04 70 31 16 44 | 13 rue de Romainville<br>03300 CUSSET<br>04 70 96 06 77 | 48 boulevard Gambetta<br>03200 VICHY<br>04 70 31 52 86 |

Vous pouvez également acheter et imprimer de chez vous votre carte de pêche via le site web :

[www.cartedepeche.fr](http://www.cartedepeche.fr)

Les associations à proximité de chez vous vous seront alors proposées, mais vous pouvez également choisir manuellement l'AAPPMA La Truite du Sichon.

## Nouvelle vidéo de notre AAPPMA

Une nouvelle vidéo de notre rivière favorite est disponible en page d'accueil de notre site internet :

[www.aappma-sichon.com](http://www.aappma-sichon.com)

Ou sur « Youtube »

<https://www.youtube.com/watch?v=wkAaoJdEwYk>